

SECONDA SESSIONE URDINARIA DI U  
2021  
RIUNIONE DI U 30 DI SETTEMBRE È DI U 1<sup>MU</sup>  
D'UTTOBRE 2021

2EME SESSION ORDINAIRE DE 2021  
REUNION DU 30 SEPTEMBRE ET 1<sup>ER</sup>  
OCTOBRE 2021  
2020/O2/035

**REPONSE DE MONSIEUR JULIEN PAOLINI  
A LA QUESTION DEPOSEE PAR MADAME Nadine NIVAGGIONI  
AU NOM DU GROUPE FÀ POPULU INSEME**

**OBJET : Le remplacement de la centrale du Vaziu**

Madame la Conseillère,

Je commencerai ma réponse en reprenant la fin de votre question sur la signature attendue de la PPE en cours de révision.

J'en profiterai également, vous m'en excuserez par avance, pour répondre aussi au maire d'Aiacciu, notre collègue Monsieur Marcangeli qui a indiqué hier dans la presse « que personne n'évoque la PPE », soulignant également « l'absence de réflexion de fond sur l'avenir énergétique de notre île ».

Alors, Monsieur le conseiller, permettez-moi de vous rappeler quelques éléments de la PPE

Tout d'abord, la stratégie qui s'appuie sur 3 piliers essentiels :

Le premier, la diversification et la massification des différents types d'énergies, notamment renouvelables ;

Le second, la réduction de nos consommations et la maîtrise de la demande en énergie, dans le cadre par exemple du programme de rénovation des logements sociaux ;

Et enfin, le troisième pilier, la sécurisation de la période de transition jusqu'en 2050, avec l'objectif d'atteinte de l'autonomie énergétique par l'alimentation au gaz naturel des centrales thermiques de Lucciana et du Ricantu envisagée selon EDF en 2026 pour une mise en service.

Ensuite, vous rappeler que ces choix ont fait l'objet d'un très large consensus, concrétisé à travers :

- la signature d'un protocole d'accord entre le Président du Conseil exécutif et le Ministre de la transition écologique, François de Rugy, en Juillet 2019 ;
- les réunions du Conseil de l'Energie de l'Air et du Climat de Corse entre début 2019 et fin 2020, dans lesquelles des avis quasi unanimes ont été actés autour de ce projet de PPE.
- un vote unanime de l'Assemblée de Corse en avril dernier.

Toutefois, nous n'avons à ce stade franchi qu'une seule étape.

Il nous reste un certain nombre d'obstacles à franchir. Je vais vous les énumérer si vous le permettez.

Premièrement, l'examen en cours par plusieurs comités d'experts au niveau ministériel qui vont remettre leurs copies, dans les prochains mois, ce qui va permettre un nouveau passage devant notre Assemblée et de prendre en compte leurs avis et leurs recommandations sur le projet qui leur a été soumis. Et enfin en bout de course, le plus rapidement possible nous l'espérons, une signature du décret par le Premier Ministre qui rendra cette PPE opposable.

Vous le voyez, aujourd'hui la balle est dans le camp des ministères et des services de l'Etat. C'est à eux de répondre à nos, à vos légitimes interrogations.

Ces réponses des services de l'Etat sont nécessaires si nous ne voulons pas connaître un nouveau « black out » comme en 2005, une situation, je vous rejoins, qui serait inadmissible.

Ces réponses sont indispensables pour sécuriser le système électrique insulaire et répondre aux consommations records de cet été, avec des pics journaliers jamais atteints jusqu'à présent, à plus de 400 MW. Des chiffres records dus à divers facteurs : des fortes chaleurs, une fréquentation touristique élevée mais aussi des moyens de production contraints aussi bien au niveau hydroélectrique par la sécheresse, que sur le câble SARKO qui nous relie à la Sardaigne en raison des incendies qui ont fait rage cet été.

Des événements exceptionnels qui ne peuvent servir d'excuses car cette situation est appelée à devenir la norme dans les prochaines années.

Enfin et surtout, je crois que c'est le cœur de votre question, Madame la Conseillère, ces réponses des services de l'Etat sont urgentes en raison de la vétusté de la centrale du Vazzio, qui engendre bien entendu, pollution et risque sanitaire. Il est impératif de déverrouiller rapidement le projet du Ricantu en arrêtant son mode d'alimentation en gaz (barges, terminal, gazoduc), je crois que c'est la clé aujourd'hui.

A ce sujet, le Président du Conseil exécutif et moi-même rencontrerons prochainement la Direction Générale de l'Energie et du Climat. Bien entendu, nous ne manquerons pas de vous tenir informé de nos échanges et surtout des résultats de l'appel d'offre qui a été conduit par le ministère et qui vise à déterminer le choix retenu pour l'alimentation de la future centrale, pour son approvisionnement, est-ce que ce seront des barges dans les golfs d'Aiacciu notamment pour le Ricantu, des terminaux métalliers ou le Gazoduc, les trois solutions étant aujourd'hui à l'étude.

Il aurait été intéressant, d'ailleurs, Monsieur le Maire d'Aiacciu, Monsieur le Président de la CAPA, de connaître votre position sur ces différentes technologies dans votre interview.

Soyons clairs, pour nous il n'est pas question à ce stade, il n'est pas envisageable de revenir sur l'alimentation au gaz.

Nous sommes déterminés à obtenir rapidement des réponses de l'Etat et nous ne manquerons pas de lui rappeler ses engagements.

Madame la Conseillère, pour conclure, je crois pouvoir dire que nous avons fait notre part du chemin en élaborant un projet de PPE ambitieux.

Et je crois, Monsieur Marcangeli, que nous n'avons pas perdu une minute dans la mise en œuvre de la PPE. J'ai d'ailleurs rencontré la semaine dernière (donc dans les 100 jours) votre premier adjoint et vos services au sujet d'un projet très concret et très important, celui de la rénovation de l'éclairage public de la Ville d'Aiacciu. Un projet de plusieurs millions d'euros, finançable à 80% dans la cadre de compensation que nous avons négocié, qui serait d'un montant d'à peu près 5 millions d'euros financé par l'AUE et qui, je crois, constitue une action concrète de MDE que nous pouvons partager.